POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

Raiffeisen Pension Invest Futura

Le masque protège – La prévoyance est utile

Chers investisseurs,

Le monde est encore sous la mainmise du coronavirus, qui détache puis resserre à nouveau son emprise. Certains pays essaient de le chasser, d'autres sont plus laxistes et laissent libre cours à ses accès de colère. Les personnes prudentes prennent davantage leurs distances et cherchent moins le contact. Mais ni les vitres en plexiglas ni les masques de protection n'en sont encore venus à bout. Et les scientifiques n'ont pas encore trouvé le vaccin tant convoité, qui lui donnerait le coup de grâce.

Le virus n'a pas seulement contaminé les humains. Il a également porté un rude coup à l'économie. Puis, lorsque les marchés financiers ont commencé à vaciller, les banques centrales y ont injecté une forte dose de liquidités pour les stimuler. Les gouvernements ont fait de même pour les entreprises souffrant d'une création de valeur à l'agonie. Cela a permis de panser les plaies les plus importantes et donc de rassurer les investisseurs.

Saisir les opportunités de la crise

J'ai temporairement augmenté la part d'actions dans le Raiffeisen Pension Invest Futura tandis que les marchés des actions gagnaient du terrain afin de pouvoir participer à la hausse des cours, avant tout dans la technologie de l'information, les biens de consommation cycliques, l'industrie et la finance, et en premier lieu dans les assurances. J'ai été particulièrement attiré par les actions immobilières suisses, dont les majorations ont fortement chuté par rapport à la valeur du portefeuille immobilier sous-jacent, réalisé quelques bénéfices puis rebaissé la part d'actions. A présent, je privilégie les entreprises suisse, européenne et US, tout en réduisant l'engagement en Asie-Pacifique, dans la télécommunication et l'approvisionnement.

Côté obligations, j'ai sélectionné en priorité les titres d'entreprises de la plus haute qualité car plus rentables que les obligations d'Etat, peu risquées mais aux rendements majoritairement négatifs. Ma préférence va pour les obligations européennes et américaines, pour lesquelles je couvre systématiquement le risque de chance par rapport au franc suisse.

«L'approvisionnement durable est ce qui dure le plus longtemps»

A mon avis, ma limitation à des entreprises plus durables que la moyenne portera ses fruits à long terme. En effet, ces entreprises ont une vision responsable de l'environnement et de la société, poursuivent une stratégie sur le long terme, mènent leurs activités de façon rigoureuse et les contrôlent strictement. Elles augmentent ainsi leurs chances de succès dans un avenir compliqué et se mettent à l'abri de scandales environnementaux, de violations des droits de l'homme ou de corruption, qui s'accompagnent souvent d'une brusque perte de valeur.

Les entreprises durables veillent également à un faible endettement et à des liquidités en quantité suffisante. Ce faisant, elles devraient sortir gagnantes de la crise du coro-

navirus, qui appelle à des changements structurels car elles savent mieux s'adapter pour rester compétitives. Grâce à leur empreinte écologique faible et exemplaire, elles restent en tête de la course, une fois que le réchauffement climatique reprendra le devant de la scène.

La qualité prime

Les banques centrales et les gouvernements vont poursuivre leurs mesures de soutien afin que l'économie mondiale puisse se relever de son anémie paralysante. Néanmoins, on pourrait assister à de nouvelles vagues de contamination. De même, la lutte d'hégémonie économique entre les Etats-Unis et la Chine pourrait atteindre son paroxysme dans le cadre de la campagne présidentielle américaine. Cette situation pourrait inquiéter les investisseurs et augmenter les fluctuations sur les marchés financiers.

C'est pourquoi je mise tout sur la bonne qualité. Dans ma sélection des actions, j'attache une importance décisive aux bilans solides, aux positions de leader sur le marché grâce à des marques fortes et des modèles d'affaires résistants. En ce qui concerne les obligations, je sélectionne avant tout les titres des meilleurs débiteurs, qui génèrent un rendement positif.

Les épargnants ne perçoivent aucun intérêt de leurs avoirs en compte et les investisseurs qui se limitent à des obligations d'Etat peu risquées doivent se contenter de rendements majoritairement négatifs. Optez donc pour le Raiffeisen Pension Invest Futura et augmentez ainsi vos opportunités de rendement à long terme. Notre prévoyance privée devient de plus en plus importante, à l'image des masques dans les transports publics.

Avec mes salutations prévoyantes

Votre gestionnaire de fonds
Andreas Bentzen
Vontobel Asset Management

Vous trouverez des chiffres détaillés sur votre fonds dans la factsheet correspondante:

- Pension Invest Futura Yield
- Pension Invest Futura Growth
- Pension Invest Futura Balanced
- Pension Invest Futura Equity

N'hésitez pas non plus à parcourir nos publications. Pour en savoir plus sur les fiches produit ou les KIID, par exemple, rendez-vous sur raiffeisen.ch/f/fonds. Pour toute question, merci de vous adresser à votre conseiller-ère clientèle.

Opportunités

- **Gestion active par un spécialiste:** les fonds vous permettent de bénéficier d'une gestion de fortune peu onéreuse. Le gestionnaire de fonds responsable dispose de nombreuses années d'expérience. Il prend pour vous les décisions de placement adéquates sur la base d'analyses approfondies et surveille en permanence votre fonds, tout en contrôlant strictement les risques. Ce n'est pas sans raison que des agences de notation importantes ont récompensé la solide performance du fonds Pension Invest Futura Balanced en lui attribuant les meilleures notes.
- **Diversification:** en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés et vous pouvez profiter d'opportunités de placement dans le monde entier.
- **Durabilité:** les fonds investissent seulement dans des titres d'entreprises qui assument leur responsabilité sociétale et environnementale, et qui exercent leur activité de manière éthique.
- **Service sur mesure:** vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et au risque maximum que vous souhaitez prendre.
- **Protection élevée des investisseurs:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs, et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- **Effet de prix moyen:** en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- **Fluctuations de valeurs:** les fonds investissent dans des obligations et des actions et la valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations contenues dans le portefeuille se dégrade ou si l'émetteur devient insolvable ou si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds baissera.
- **Limites des placements:** les fonds prennent en compte des critères de durabilité. Le gestionnaire de fonds est donc limité dans ses décisions de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire.
- **Pays émergents, monnaies et produits dérivés:** les fonds peuvent investir dans des pays émergents où la situation sociale, politique et économique est incertaine et où les conditions cadre prudentielles et opérationnelles peuvent ne pas correspondre aux normes en usage dans les pays industrialisés. Les fonds peuvent également investir dans des titres libellés en monnaies étrangères. La valeur du fonds dépend donc des fluctuations des taux de change par rapport au franc suisse, qui est la monnaie du fonds. Par ailleurs, les fonds peuvent investir dans des produits dérivés. Ils dépendent de la qualité des contreparties impliquées et de l'évolution des marchés et des instruments de base.
- **Aucune garantie:** un fonds de placement n'est pas un compte épargne. La valeur du capital investi dans le fonds peut augmenter ou baisser. Il n'existe aucune garantie de remboursement complet ou partiel du capital investi.

Ce document ne constitue pas une offre

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Les contenus figurant dans cette publication sont mis à disposition uniquement à des fins d'information et de publicité. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique du terme ni une incitation ou une recommandation à l'achat ou à la vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation, ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ces produits figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par exemple le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ni aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'est ni destinée à donner un conseil en placement à l'investisseur, ni à l'aider à prendre une décision en matière d'investissement. Tout investissement dans les placements décrits ici ne devrait se faire qu'après un conseil à la clientèle adéquat et/ou après l'examen du prospectus de vente à force juridique contraignante. Toute décision de placement prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds ainsi que sur les «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 St-Gall, auprès de la Banque Vontobel SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich, de la Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich (ci-après dénommées ensemble «Vontobel»).

Exclusion de toute responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou aux dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elles déclinent par ailleurs toute responsabilité liée aux pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à cette publication.